

**ANG 133 COMPARATIVE STYLISTICS, FRENCH-ENGLISH
(3 crédits)**

PRÉALABLE : ANG128 ou ANG225

Nombre limite : 30 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : Connaître les différences entre les moyens d'expression caractéristiques de l'anglais et du français; connaître les contrastes entre les mécanismes et le fonctionnement des deux langues.

Contenu : Étude comparative des moyens d'expression caractéristiques du français et de l'anglais. Points de comparaison : éléments lexicaux, grammaticaux et stylistiques; message global. Préférence de l'anglais pour le plan réel, et du français, pour le plan de l'entendement.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site du Département des arts, langues et littératures à la rubrique [Étudiants actuels](http://www.usherbrooke.ca/dall/etudiants-actuels) (www.usherbrooke.ca/dall/etudiants-actuels).

ANG 133 COMPARATIVE STYLISTICS, FRENCH-ENGLISH

Objectifs

Ce cours vise à familiariser les étudiants et étudiantes avec les principales caractéristiques du français et de l'anglais au moyen d'une étude contrastive. Ce cours vise en outre à rendre les étudiants et étudiantes aptes à utiliser la stylistique comparée pour aborder divers problèmes de traduction.

Contenu

- Introduction : différencier les procédés techniques de la traduction et les appliquer à la traduction de courts énoncés.
- Lexique : connaître les principales différences lexicales entre les deux langues (différences d'extension, faux amis, aspects, etc.) et utiliser ces connaissances pour résoudre des problèmes de traduction.
- Agencement : comparer les structures grammaticales du français et de l'anglais et tenir compte de ces différences structurales dans la traduction d'énoncés pragmatiques.
- Message : apprécier l'importance du contexte général dans lequel s'insère tout message et comprendre la différence entre la démarche globale du français et celle de l'anglais.

Approche pédagogique

Cours donné sous forme d'atelier : de courtes présentations sont suivies d'exercices pratiques.

Évaluation

Travaux pratiques	30 %
Deux tests	40 %
Examen final	30 %

Bibliographie

Un recueil de textes sera en vente au service de photocopie de la FLSH.

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.